



## Communiqué de presse du 19 mars 2018

**Journée internationale des forêts, 21 mars 2018**

### **Détente en forêt, mode d'emploi**

**Marche, vélo, course à pied ou simple petit tour pour respirer: la forêt est un espace apprécié. Les propriétaires forestiers vous invitent toutes et tous à vous y rendre à l'occasion de la Journée internationale des forêts, le 21 mars. Mais n'oubliez pas de respecter les lieux!**

En été, la moitié de la population se rend au moins une fois par semaine en forêt, pour y pratiquer la course à pied, le vélo ou simplement pour s'y promener et s'y délasser, montre une enquête de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). La forêt est encore plus belle au printemps. Les chants d'oiseaux, les nuances de vert, le parfum des lieux sont un ressourcement. La plupart des gens se sentent plus détendus lorsqu'ils sont en forêt, qui a une importante fonction récréative.

Tout le monde est bienvenu en forêt, le libre-accès y est garanti. Mais cela ne signifie pas qu'on puisse y faire tout et n'importe quoi. Toute forêt a un propriétaire, public ou privé. Et elle n'est pas seulement un lieu de récréation. Elle sert aussi, par exemple, d'habitat à plus de 25000 espèces animales et végétales et joue un rôle important pour la purification et le stockage de l'eau potable. Elle nous protège des dangers naturels, des intempéries, des avalanches et nous fournit du bois.

Que la forêt soit ouverte à tous et en tout temps ne va pas de soi et mérite le respect. En fin de compte, nous sommes ses hôtes et devons nous y comporter comme des invités. Au printemps, les animaux sont accompagnés de leur progéniture et sont très sensibles aux perturbations. La présence d'un chien est une source de stress, perçue comme un danger. Il est donc obligatoire de tenir les chiens en laisse durant toute la saison de mise-bas et de nidification.

Nombre de gens recherchent en forêt le silence, la tranquillité, le délassement, loin du bruit des routes. C'est pourquoi il est interdit de circuler en forêt. Dès que la nuit tombe et jusqu'au matin, une foule d'animaux y trouve refuge. Il est donc important de rester sur les chemins et d'éviter toute lumière intempestive.

La forêt nous offre quantité de présents, certains à emporter. La loi autorise la récolte et la cueillette en quantités raisonnables et à usage personnel de petit bois, de cônes de résineux et, pour autant qu'ils n'appartiennent pas à une espèce protégée, de plantes, de champignons et de baies. Vous pouvez donc y prélever une poignée d'ail des ours pour votre pesto ou un bouquet d'aspérule odorante pour en faire tisanes et sirops. Sans problème. ForêtSuisse, Association des propriétaires forestiers, vous souhaite de belles heures dans les bois!

#### **«Gaston, y a la forêt qui son!»**

Vous avez l'ennui de la forêt? Téléchargez gratuitement sur <http://www.foret.ch/topic16717.html> des bruits et sonneries sylvestres pour votre smartphone, du chant du coucou au brame du cerf, en passant par le cor de chasse ou le moteur d'une tronçonneuse. C'est surprenant comme du Nino Ferrer!

#### **Vous ferez bien un mots croisés pour cette journée?**

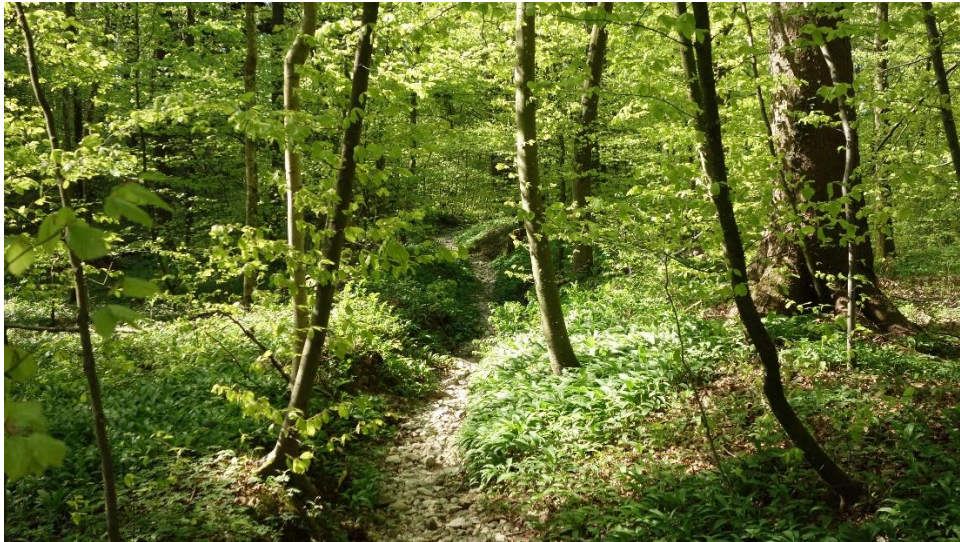
Un concours de mots croisés dédié à la forêt est organisé à l'occasion de cette journée, avec de très beaux prix à gagner: <http://www.foret.ch/topic9492.html>



## Proposition d'illustrations

Images à télécharger:

<https://www.waldschweiz.ch/schweizer-wald/verband/medien/medienmitteilungen/2018.html>



*Encore quelques jours, et la forêt retrouvera ses coloris printaniers.  
(photo ForêtSuisse/Jacqueline Bütikofer)*



*Ça sent le printemps pour tout le monde, y compris pour ces jeunes pousses de hêtre.  
(photo ForêtSuisse/Alain Douard)*



### **ForêtSuisse – Association des propriétaires forestiers**

ForêtSuisse – anciennement Economie forestière Suisse – est l'association suisse des propriétaires de forêts. Elle représente les intérêts des quelque 250000 propriétaires de forêts privées et publiques du pays. ForêtSuisse s'engage en faveur de conditions cadres qui permettent aux propriétaires et aux exploitants forestiers de pratiquer une sylviculture économiquement viable, écologiquement durable et de préserver la vitalité et la biodiversité des forêts. L'association aide les propriétaires à commercialiser leur bois et à valoriser leurs prestations aux meilleures conditions. Elle offre une large palette de services dans les domaines de la formation, de la formation continue et de la gestion d'entreprise. L'association publie les deux principales revues forestières suisses, WALD und HOLZ et LA FORÊT. ForêtSuisse réunit en son sein les associations cantonales et régionales d'économie forestière, des cantons et des propriétaires forestiers. Une trentaine de personnes travaillent au siège central de ForêtSuisse à Soleure. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.foretsuisse.ch](http://www.foretsuisse.ch).

### **Contacts**

Urs Wehrli, responsable communication, téléphone 032 625 88 00, mobile 079 798 24 31,  
[urs.wehrli@waldschweiz.ch](mailto:urs.wehrli@waldschweiz.ch)

Rahel Plüss, assistante communication, téléphone 032 625 88 00,  
[rahel.pluess@waldschweiz.ch](mailto:rahel.pluess@waldschweiz.ch)

Barbara Studer, assistante communication, téléphone 032 625 88 00,  
[barbara.studer@waldschweiz.ch](mailto:barbara.studer@waldschweiz.ch)